

Les difficultés à s'adapter, à communiquer et à s'organiser peuvent gêner le fonctionnement quotidien et la performance économique de votre entreprise. Cela peut aussi freiner l'accès à la professionnalisation et à la qualification de vos salariés.

AGEFOS PME Ile de-France vous propose une offre spécifique afin de vous accompagner et sécuriser le parcours professionnel de vos salariés les moins qualifiés.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

DécliCC Compétences Clés² comprend :

- un accompagnement des RH et/ou du management intermédiaire ;
- des actions de formation pour les salariés

À QUOI CELA SERT-IL ?

Pour l'entreprise :

- bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un expert ;
- valoriser les compétences des salariés les moins qualifiés ;
- bénéficier de collaborateurs plus autonomes et plus performants ;
- remplir vos obligations sociales en matière d'accès à la formation et à la certification.

Pour le salarié :

- devenir acteur de son parcours professionnel ;
- valoriser les compétences qui peuvent déboucher sur une certification ;
- accroître son employabilité.

QUELLES SONT LES ACTIONS ÉLIGIBLES ?

• POUR LES RH ET/OU LE MANAGEMENT INTERMÉDIAIRE :

Matinales d'information



jusqu'à 2 jours
d'accompagnement RH
individualisé

- identifier les enjeux pour l'entreprise,
- sensibiliser et détecter les besoins en formation des salariés,
- mettre en place un plan d'actions adapté.

• POUR LES SALARIÉS LES MOINS QUALIFIÉS :

Formations	Dispositif mobilisable*
Français langue étrangère	Accès-formation www.acces-formation.com
Remise à niveau en français	
Certificat CléA**	Compte personnel formation, CPF code CPF 201 sur www.moncompteactivite.gouv.fr



* Contactez votre conseiller pour toute question sur ces dispositifs

** à savoir : AGEFOS PME propose une offre de formations permettant d'accéder au certificat CléA : les parcours DécliCC. Consultez notre offre sur notre page DécliCC formation sur agefos-pme-iledefrance.com

LES CONSEILS D'AGEFOS PME

- Des salariés mieux formés, c'est une entreprise plus performante
- Vous avez un rôle important à jouer et votre engagement aux côtés de vos salariés est un gage essentiel de réussite
- Agir aujourd'hui aux bénéfices de vos salariés les moins qualifiés, c'est développer les capacités à communiquer, à s'organiser et à s'adapter pour répondre à vos enjeux de demain

DÉCLICC

Compétences Clés²

QUI EST CONCERNÉ ?

LES ACTIONS À DESTINATION DES RH ET/OU LE MANAGEMENT INTERMÉDIAIRE :

→ Toutes les entreprises de moins de 250 salariés adhérentes à AGEFOS PME Ile-de-France

LES ACTIONS À DESTINATION DES SALARIÉS :

Formations	Bénéficiaires
Français langue étrangère	Tous les salariés des entreprises adhérentes* à AGEFOS PME Ile-de-France à l'exception des salariés en contrat de professionnalisation
Remise à niveau en français	
Certificat CléA	

QUEL FINANCEMENT ?

ACTIONS À DESTINATION DES RH ET/OU DU MANAGEMENT INTERMÉDIAIRE

- Prise en charge complète par le Fonds social européen (FSE) et AGEFOS PME Ile-de-France.
- Participation forfaitaire de 120 € TTC / entreprise (soit 100€ HT).

ACTIONS À DESTINATION DES SALARIÉS

Formations	Financement
Français langue étrangère	Selon critères en vigueur sur www.acces-formation.com
Remise à niveau en français	
Certificat CléA	Selon critères en vigueur sur le CPF

MODE D'EMPLOI

Pour bénéficier des actions à destination des RH et/ou du management intermédiaire, rapprochez-vous de votre conseiller formation ou de Jocelyne Poite, responsable projets.

Pour bénéficier des actions à destination des salariés :

- 1** Définissez votre projet de formation et identifiez les salariés concernés
- 2** Présentez votre projet à votre conseiller formation
- 3** Choisissez votre prestataire parmi la liste des organismes de formation sélectionnés par AGEFOS PME Ile-de-France sur appel à proposition
- 4** Remplissez et transmettez le formulaire de Demande de prise en charge (DPC) disponible sur agefos-pme-iledefrance.com à votre conseiller formation

* Pour les entreprises non adhérentes, rapprochez-vous d'un conseiller formation ou contactez le responsable projets ci-dessous

i **RENSEIGNEZ-VOUS !**

→ **Jocelyne POITE** - Département projets, emploi et cofinancements - jpoite@agefos-pme.com

→ **Votre conseiller formation**

- Entreprise de moins de 11 salariés : 01 69 112 100
- Entreprise de 11 salariés et plus :
 - Paris : 01 44 70 72 50
 - Dépts 78/92 : 01 55 70 44 00
 - Dépts 77/91 : 01 69 91 48 80
 - Dépts 93/94/95 : 01 41 63 22 22

→ **agefos-pme-iledefrance.com**

Pour plus d'information sur le projet CléA : certificat-clea.fr

Pour donner l'occasion à vos salariés de tester leurs connaissances : certificat-clea.fr/quiz.html